

D'où vient la «Nakba» de la recherche marocaine

Par [Ahlam NAZIH](#) | Edition N°:5943 Le 09/02/2021 | Partager

.Un statut de l'enseignant-chercheur anti-méritocratie, datant de l'époque Basri
 .Taieb Chkili: «On ne peut conclure des ALE avec 56 pays sans innover!»
 .Besoin d'un ministère dédié

Le Maroc sixième en Afrique		
	Pays	Publications scientifiques (1996-2019)
1	 Afrique du Sud	303.863
2	 Egypte	230.156
3	 Nigeria	102.154
4	 Tunisie	94.962
5	 Algérie	74.802
6	 Maroc	71.536
7	 Kenya	39.051
8	 Ethiopie	27.461
9	 Ghana	23.715
10	 Tanzanie	19.678

Source: Scimago (Mesures basées sur les données Scopus® à avril 2020)

Sur la période 1996-2020, le Maroc arrive sixième en Afrique en termes de productions scientifiques. Le pays est largement dépassé par ses voisins nord africains, notamment l'Egypte qui se classe deuxième après l'Afrique du Sud

La recherche n'a véritablement démarré au Maroc qu'à partir du début des années 2000. «Elle n'a existé en tant que discipline que lorsqu'elle a bénéficié, pour la première fois, d'un ministre délégué de 2002 à 2004 sous Driss Jettou, Omar Fassi Fihri (ndlr: Auparavant secrétaire d'Etat chargé de la recherche scientifique, de 1998 à 2002, sous Abderrahmane Youssoufi). Il en a créé les structures», relève l'ancien ministre de l'Education nationale, Taieb Chkili. «Avant 2002, nous étions les plus mauvais. Seulement 0,3% du PIB étaient dédiés à la recherche.

De 2002 à 2010, le Maroc était sur une tendance ascendante, nous étions 3es au niveau africain en matière de publications internationales, avant d'être dépassés par d'autres pays, à partir de 2012», poursuit-il. Pour Chkili, le secteur devrait bénéficier d'un ministre dédié. Il en veut pour preuve les réalisations enregistrées durant le court mandat de Fassi Fihri, actuellement secrétaire perpétuel de l'Académie Hassan II des sciences et techniques.

C'est, par exemple, Omar Fassi Fihri qui a initié le comité interministériel chargé de la recherche, ayant pour mission d'en définir les axes prioritaires et les budgets, et d'en évaluer l'évolution. Il a également alloué, pour la première fois, un budget spécifique à la recherche, et initié des pôles de compétences, une sorte de consortia de chercheurs de différentes universités travaillant ensemble sur diverses thématiques, financés et évalués par le ministère.

Fassi Fihri a, en outre, lancé des appels à projets R&D et créé une plateforme technologique à Rabat. D'autres devaient suivre dans plusieurs villes. «Il a même créé un crédit impôt recherche, ainsi qu'une taxe pour la recherche financée par les opérateurs télécoms», se remémore Chkili. Avec le départ du ministre délégué, la quasi-totalité des initiatives s'est arrêtée. Le comité interministériel, pour sa part, ne s'est réuni qu'une seule fois depuis sa création. C'est là l'une des plus grosses tares du système, la discontinuité des mesures, aggravée par l'absence d'une stratégie dédiée, et la rareté des moyens humains et financiers.

«On ne peut ouvrir ses frontières, conclure des ALE avec 56 pays et ne pas innover! On ne peut construire des industries sur la base d'assemblages seulement! La main-d'œuvre à bas coût ne suffit pas, les investisseurs peuvent toujours trouver moins cher ailleurs. Attirer les entreprises grâce à l'innovation procure plus de sérénité», souligne Taieb Chkili. Pour l'ancien ministre, il n'y a pas de miracle pour réveiller la recherche, il faudrait «faire travailler les compétences ensemble, assurer des financements adéquats, multiplier les appels à projets, insérer les Marocains de l'étranger et inviter les étrangers à participer à la fois à l'enseignement et à la recherche».

«Le statut de l'enseignant-chercheur qui a été négocié à la fin des années 90 est la Nakba marocaine. Il résulte d'un choix politique issu d'une connivence entre les syndicats d'enseignants et Driss Basri, qui a voulu pacifier l'université en y achetant la paix sociale», pense pour sa part, Mohamed Najim, professeur émérite à l'université de Bordeaux (voir interview). «Les syndicats avaient rejeté un projet de texte proposé par l'ancien ministre de l'Enseignement supérieur, Driss Khalil, fondé sur la méritocratie, et valorisant les plus actifs en recherche, ceux qui créent des formations nouvelles, développent des relations avec le monde socioéconomique et encadrent des doctorants», poursuit-il. Le projet de texte de Driss Khalil avait eu l'aval du ministère des Finances que dirigeait Mohamed Kabbaj, selon Najim.

«SM le Roi Mohammed VI, dès son intronisation, a regardé ce passé du Maroc, dit de la chape de plomb, avec lucidité et courage et rétabli beaucoup de Marocains dans leurs droits.

Mais le secteur de l'université reste, à mon avis, le seul qui soit encore sous l'influence de la chape de plomb», conclut Najim.

Des compétences résolvant les problèmes d'autres pays...

Les chercheurs marocains les plus renommés sont souvent associés à des laboratoires étrangers ou sont expatriés, car difficile de briller en travaillant seul à partir du Maroc. «Aujourd'hui, à la louche, une publication sur deux émanant du Maroc, dans les disciplines scientifiques, est cosignée avec des collègues étrangers», relève Mohamed Najim. Cela implique une réalité bien fâcheuse: «Les plus actifs s'indexent ainsi sur des thématiques prioritaires pour les laboratoires et pays étrangers, et non sur celles dictées par le développement socioéconomique du Maroc», déplore Najim. En Chine, la part des co-publications dans le total des productions diminue régulièrement, selon l'enseignant-chercheur.

Ahlam NAZIH